ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES (AFPCN)

Conseil d'administration du 16 mai 2013

Compte rendu

Le Conseil d'administration s'est réuni le 16 mai 2013 sous la présidence de Christian KERT.

Administrateurs et suppléants présents :

Stéphanie Bidault (CEPRI), Jean Chevalier (FM Global), Michel Coquelin (UNALCI), Bertrand de Sartiges (UN-CPIE), Ludovic Faytre (FNAU IAU), René Feunteun (AFPCN), François Gérard (AFPCN), Catherine Gremillet (AFEPTB, suppléant), Olivier Gupta (Météo France, suppléant), Jean Paul Langlois (IMdR), Henri Legrand (AFPCN), Roland Nussbaum (MRN), Michel Sacher (CYPRES).

Invité : Paul-Henri Bourrelier, président du conseil scientifique de l'AFPCN.

Assistaient en outre: Alice Azémar, Julie Pétrelle.

1. **Ouverture de la séance par Christian Kert**

En ouvrant la séance, Christian Kert excuse Marie France Beaufils retenue par ailleurs et remercie les participants pour leur présence.

2. **Adoption de l'ordre du jour et approbation du compte rendu du conseil d'administration du 14 février 2013.**

L'ordre du jour de la séance et le compte rendu du conseil d'administration du 14 février 2013 sont approuvés.

3. **Désignation du membre du conseil d'administration représentant l'ANEL.**

L’association nationale des élus du littoral (ANEL) sera représentée au conseil d’administration de l’AFPCN par Jean François Rapin (Président), titulaire, et par Jean Louis Leonard et Loïc Lemeur, suppléants.

Le conseil d’administration adopte la proposition.

4. Rapport d’activité 2012.

Cf. document en annexes.

Henri Legrand présente les grandes lignes de l’activité de l’AFPCN pour l’année 2012. C’est une année charnière qui se caractérise par la modification des statuts, le renouvellement des administrateurs, l’ouverture du conseil d’administration aux partenaires de l’association, l’arrivée à la direction de l’association d’Henri Legrand et de Thierry Ménager.

L’activité en 2012 est restée très soutenue avec l’organisation de plusieurs colloques, le fonctionnement de groupes de travail ou l’organisation d’une journée sur les plans communaux de sauvegarde à Épinal. Le conseil scientifique s’est également montré actif sous l’impulsion de Paul-Henri Bourrelier et de Michel Juffé.

L’activité de l’AFPCN nécessite la mobilisation permanente des membres de l’association, des bénévoles et des deux chargées de missions. Henri Legrand remercie chacun pour leur participation aux travaux de l’association.

Les responsables d’actions sont invités à compléter ce rapport d’activité.

5. Rapport financier 2012.

René Feunteun présente les comptes 2012.

Ainsi que l'indiquait précédemment le délégué général, l’année 2012 se caractérise à la fois par la continuité des actions engagées par l'AFPCN mais également par une évolution notable de l’association vers une plus grande collaboration avec les acteurs de la prévention des risques. Ceci a naturellement eu pour conséquences certains impacts sur les aspects financiers et le fonctionnement de l'association.

2012 se traduit financièrement à travers plusieurs points forts dont notamment :

- le renouvellement de notre convention triennale avec la DGPR pour la période 2012 - 2014 sur la base prévisionnelle de 120 000,00 € de subvention annuelle;
- l'identification d'une convention triennale spécifique avec le CGDD pour la même période sur la base prévisionnelle de 50 000,00 € de subvention annuelle. Jusqu'alors, les subventions de la DGPR et du CGDD faisait l'objet d'une convention unique conjointe ;
- la poursuite et la montée en puissance de l'opération CADHOM. Celle ci a demandé une forte mobilisation interne et une action de terrain faisant appel à des collaborations temporaires,

avec notamment le recrutement de trois enquêtrices ;

- le renforcement et la structuration de notre conseil scientifique illustrés en particulier par la journée conjointe avec le MNHN « Adaptation, persistance, extinction » ;
- notre participation aux ANRN et l'animation d'un atelier sur la gouvernance ;
- le lancement du comité des utilisateurs de l'observatoire national des risques naturels ;
- la poursuite des journées de terrain PCS ...

Il ne s'agit là que de quelques illustrations de l'ensemble d'une production très largement organisée autour d'un investissement intellectuel important et bénévole qui a confirmé l'engagement de l'association dans les travaux du COPRNM et de la CMI, la poursuite des réflexions sur les réseaux ainsi que sur le thème « vigilance-alerte » et la participation aux démarches européennes et internationales.

Pour la première fois en 2012, l'association a fait appel à des compétences extérieures, en particulier pour le projet CADHOM et le GT Vulnérabilité des réseaux.

Les dépenses de personnel constituent le poste de premier rang dans le budget.

L'AFPCN remercie la DGPR qui demeure son pourvoyeur essentiel et le CGDD, la DGSCGC qui accompagne l'association depuis plusieurs années et contribue régulièrement au soutien des journées PCS, et Agroparistech qui héberge l'association. Et c'est l'occasion pour le trésorier de remercier ici tous ceux qui s'intéressent et qui participent aux travaux de l'AFPCN et l'aident par leurs contributions.

Le bilan financier de l'année 2012 est résumé dans le tableau joint.

Notre situation financière est saine, ce que confirme notre cabinet comptable à travers le bilan 2012 qu'il vient de nous communiquer. Cependant nos comptes doivent être dorénavant contrôlés par le commissaire aux comptes que nous avons désigné lors de notre précédente réunion. La signature du contrat avec le commissaire aux comptes ayant lieu ce jour (approbation du compte rendu de la séance du conseil d'administration du 14 février), celui-ci n'a pas encore pu examiner les comptes 2012, ce qu'il fera très prochainement.

Clôture des comptes 2012

Situation au 15 février 2013

Recettes en €	prévues	réalisées
Adhésions personnes morales	23 000	22 750
Adhésions personnes physiques	5 000	3 600
Convention MEDDE DGPR	120 000	120 000
Convention MEDDE CGDD	50 000	50 000
Autres subventions	4 000	4 000
Participation projets	15 000	12 849,45

Séminaires-ventes	1 000	2 685
Divers	1 000	7 604,61
Total	**219 000**	**223 489,06**

Dépenses en €	prévues	réalisées
Domaines thématiques	130 000	114 564,33
Contribution à la gouvernance	*20 000*	*14 271,81*
Développement des connaissances	*25 000*	*18 409,33*
Coopération internationale	*85 000*	*48 892,46*
Projets ANR et européens		*32 990,73*
Secrétariat	56 000	55 441,10
Extension locaux	15 000	-
Réunions internes (AG,CA...)	10 000	8 565,38
Divers	8 000	5 700,18
Total	**219 000**	**184 270,99**

Le rapport financier est approuvé par le conseil d'administration sous réserve de l'approbation par le commissaire aux comptes.

6. Point sur le programme d'activité 2013.

Henri Legrand présente l'avancement du programme d'activité 2013. En voici les grandes lignes :

Actions structurantes

- Installation et animation du ***comité des utilisateurs*** *de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN).* Organisation d'une réunion du comité le 13 février et de la conférence de lancement de l'ONRN le 28 mars.

- Installation et animation du ***comité international*** *du conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM).* Une réunion préparatoire se tiendra fin juin.

- ***Commission mixte inondation*** : participation aux ateliers mis en place par le Ministère de l'Ecologie pour élaborer la stratégie nationale pour la gestion du risque inondation. Consultation à venir courant juin.

- Participation aux prochaines assises nationales des risques naturels des 2 et 3 décembre prochain à Bordeaux. Animation et pilotage de deux ateliers (participation du public et international).

- Participation au projet de recherche ANR « ***Catastrophes et droits de l'Homme*** » (CADHOM). Colloque de présentation des travaux les 11 et 12 juin.

- Organisation d'une journée sur les ***Plans communaux de sauvegarde*** en Meurthe et Moselle mi-novembre.

Autres actions

- Lancement du groupe de travail commun avec l'IMdR *« **Incertitude et décision** ».* Plusieurs réunion ont déjà eu lieu à raison d'une par mois, un colloque de restitution sera organisé à l'automne.

- Rédaction du rapport du groupe de travail avec l'IMdR *« **Vulnérabilité et réseaux** »* avec la valorisation des travaux lors d'une conférence plénière en fin d'année.

- Réflexion et expérimentation sur le terrain avec le CYPRES sur les ***retours d'expérience de petits événements naturels***. La première réunion se tiendra le 11 juin.

- Lancement d'une série de réunions-dialogue avec l'association Old Up sur le ***« vieillissement des populations et risques ».***

- Animation de groupes de réflexion sur ***les réseaux sociaux***, l'***expertise et décision publique***, la ***pédagogie des risques***, et suivi des chantiers sur les cat nat et le GIEC …

- En outre, l'AFPCN poursuit sa participation à des réponses à certains appels à projet de la CE et de l'ANR.

Les responsables d'actions sont invités à compléter ces informations.

7. Adhésions croisées et convention de partenariat.

Conformément aux statuts, certains membres peuvent être dispensés de cotisation dans le cadre d'un partenariat avec l'AFPCN dont le conseil d'administration doit approuver les termes.

Le conseil d'administration adopte la liste des membres concernés par cette dispense de cotisation.

AFEPTB	ANEL	Bouclier Bleu
AFPS	ASTEE	Calyxis
AMARIS	BIE	CEPRI

CSEM	IPGR	SMF
CYPRES	IRMA	Unalci
FNAU	Pôle risque	UNCPIE
IMdR	SHF	

Ce partenariat peut prendre la forme d'une adhésion croisée sans cotisation si les statuts du membre lui permettent d'accueillir ainsi l'AFPCN. Sinon, une convention devrait matérialiser les engagements réciproques. A cette fin, un canevas de convention a été établi. Après son approbation par le conseil, il sera proposé à chaque partenaire concerné et éventuellement adapté. Chaque convention devra ensuite être approuvée par le conseil. Henri Legrand présente le projet de convention-type de partenariat.

Le conseil d'administration adopte le projet de convention type de partenariat.

8. Date et approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire.

L'Assemblée générale se tiendra le 4 juillet 2013 à 10h à Paris. L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2012.
2. Approbation du rapport d'activité 2012.
3. Approbation du rapport financier 2012.
4. Elections des administrateurs (renouvellement du tiers des administrateurs).
5. Questions diverses

Le conseil d'administration approuve l'ordre du jour.

9. Désignation des membres du conseil d'administration soumis à renouvellement lors de l'assemblée générale.

Dans le cadre de la rénovation des statuts décidées en 2012, il a été convenu qu'un tirage au sort aurait lieu parmi les membres du conseil d'administration élus en septembre 2012 pour les répartir par tiers avec des durées de mandat de 1, 2 ou 3 ans.

Le conseil d'administration effectue un tirage au sort.(Indiquer les résultats: trois groupes)

10. Composition du conseil scientifique.

Paul-Henri Bourrelier propose de nommer Marie Odile Bertella Geoffroy, tribunal de grande instance de Paris, membre du conseil scientifique.

Le conseil d'administration adopte la proposition.

11. Date du prochain conseil d'administration.

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 24 octobre à 10h à Paris.

La séance est levée à 12h30.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES (AFPCN)

Conseil d'administration du jeudi 16 mai 2013

ANNEXES

Rapport d'activité 2012

Axe 1 : Contribution à la gouvernance des risques

1. COPRNM, CMI et participation à l'élaboration de la SNGRI

L'AFPCN appuie le président du COPRNM. Elle a participé aux réunions des 2 février et 20 décembre 2012 ainsi qu'aux groupes de travail et commissions du COPRNM.

Elle a contribué à la mise en place de l'ONRN et anime le comité des utilisateurs de celui-ci. Elle est par ailleurs en charge du secrétariat du comité international.

L'AFPCN participe activement à la commission mixte inondation et a notamment participé aux réunions des 26 janvier, 20 mars, 12 juillet, 17 octobre 2012 et 5 décembre 2012; elle a également donné un avis sur le projet de SNGRI en février 2012.

Elle anime l'atelier sur la connaissance et la mesure de la vulnérabilité dans le cadre des groupes de travail mis en place par la CMI sur les grands défis de cette stratégie dont les conclusions doivent être déposées courant premier trimestre 2013.

2. Participation au comité de pilotage des Assises et suivi

L'AFPCN a piloté l'atelier « gouvernance » dans le cadre des premières assises nationales des risques naturels, organisées par le Ministère de l'Ecologie, les 19 et 20 janvier 2012.

Fondée sur les piliers de la connaissance partagée, de la concertation et de la prise de décision, une gouvernance nouvelle doit permettre d'améliorer l'efficacité de la politique de réduction des risques de catastrophes en la situant dans un contexte élargi et en s'interrogeant sur le rôle et la place des structures et des outils. Tels étaient les thèmes abordés lors de cet atelier.

L'AFPCN était par ailleurs représentée dans tous les ateliers des assises et a réalisé un poster.

Elle a participé à la réunion bilan ANRN tenue le 22 mars 2012.

3. Constitution et animation du comité des utilisateurs de l'ONRN

Une réunion préliminaire à la constitution du comité des utilisateurs s'est tenue le 30 mai 2012 avec la présence d'utilisateurs représentatifs et des partenaires de l'AFPCN. Une enquête a ensuite permis de constituer le comité des utilisateurs. Ce comité reste ouvert. Afin d'avoir une représentation optimale, l'AFPCN souhaite l'enrichir par des représentants des collectivités, aménageurs, services de secours, entreprises et opérateurs de réseaux.

Ce comité est animé par un groupe restreint sous le pilotage de François Gérard. Le premier séminaire du comité des utilisateurs aura lieu lors du premier semestre 2013. Ce séminaire sera organisé en lien avec le comité de gestion de l'ONRN, de nombreuses réunions préparatoires ont eu lieu en 2012.

4. Rencontres régionales thématiques, appui à des opérations expérimentales

L'AFPCN a organisée en collaboration avec l'Association des Maires des Vosges, le 18 octobre 2012 à Epinal, avec le soutien de l'Association nationale des communes pour la Maîtrise des Risques technologiques majeurs (AMARIS) et de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, une journée sur les Plans Communaux de Sauvegarde : *PCS et la place des EPCI : appropriation et opérationnalité*.

L'objectif de cette journée « de terrain », centrée sur les témoignages des collectivités territoriales, était de mettre l'accent sur les échanges d'expérience et de savoir faire. En effet, si les objectifs des PCS sont globalement partagés par les collectivités, il n'en demeure pas moins que leur mise en œuvre pose rencontre des obstacles qu'il convient de surmonter.

Le programme de la journée était composé de trois sessions :

- Elaboration et appropriation des PCS.
- Les plans intercommunaux de sauvegarde.
- Les retours d'expérience d'évènements et les exercices : outils d'appropriation et de capitalisation des informations.

Axe 2 : Développement des connaissances et travaux du conseil scientifique

1. Etablissement d'un cadre et d'un programme de travail du conseil scientifique

Le conseil scientifique s'est réuni les 15 mars, 14 juin, 27 septembre, 11 décembre 2012.

Le conseil scientifique a entre autres travaillé sur quatre grands thèmes en 2012 :

- Changement climatique
- Anthropologie et biologie des désastres
- Economie des risques
- Management des risques et sciences de la décision

Par ailleurs dans le cadre d'une consultation du COPRNM sur le projet de stratégie nationale de gestion du risque d'inondation, l'AFPCN et son conseil scientifique ont rédigé un avis.

Le président du conseil scientifique a également été auditionné par la mission d'information du Sénat sur les inondations qui se sont produites dans le Var et, plus largement, dans le sud-est de la France au mois de novembre 2011, le 29 mai 2012.

2. Poursuites des travaux organisés par le conseil scientifique

SREX

L'UNESCO et le Conseil Scientifique de l'AFPCN ont co-organisé le colloque *Désastres pensés, désastres reconnus*. Celui-ci s'est tenu le 12 décembre 2011 à l'occasion de la publication du résumé pour décideur du rapport spécial du GIEC intitulé : *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation (SREX)* (*La gestion des risques d'événements extrêmes et des catastrophes en vue d'une meilleure adaptation au changement climatique).*

Lors des discussions, le fait de publier un court résumé, revu par les représentants des gouvernements, puis le rapport complet qui en tient compte a été regretté ou critiqué par plusieurs intervenants. Il a alors été convenu de revenir sur le sujet après publication du rapport définitif. C'est pourquoi le conseil scientifique de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) a organisé le 18 juin 2012 une présentation débat autour des thèmes suivants :

- Quelle est la solidité scientifique du SREX ?
- Quels compléments ou inflexions du rapport complet par rapport au SPM ? Méthodes, traitement de l'incertitude, formulation des conclusions, …
- « La gestion des risques » entre information scientifique et action publique.
- Quelles pistes d'actions ouvre le SREX ?

Anthropologie et biologie des désastres

L'AFPCN a organisé deux conférences, la première d'Henri Atlan sur le thème *de l'auto-organisation à l'auto-création : le temps et l'éternité*, le 6 juin et la deuxième organisée avec le Museum national d'histoire naturelle et le soutien de l'Unesco, le 12 septembre 2012, sur le thème *Adaptation, persistance, extinction : Conséquences des désastres sur le vivant. Approches biologiques, anthropologiques et philosophiques.*

Régime CATNAT et assurances

L'Association Française pour la Prévention des catastrophes naturelles (AFPCN), en collaboration avec le Conseil général de l'Economie, de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies (CGEIET) avec l'appui de la Mission Risques Naturels des assureurs (MRN regroupant la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) et le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA)), par l'association professionnelle des réassureurs en France (APREF), et le centre de recherches de l'Ecole polytechnique, a organisé un colloque sur *Les instruments financiers face aux risques de désastres*. Le colloque s'est tenu en deux épisodes : une première séance le 2 mars au Centre de conférence Pierre Mendès-France du ministère de l'Economie, consacrée au système national ; une seconde, le 8 mars, au Sénat, orientée vers la problématique internationale.

Le 2 et le 8 mars 2012 s'est tenu au centre de conférences de Bercy et au Palais du Luxembourg un colloque organisé par l'AFPCN en partenariat avec le CGEIET qui manifestait ainsi son acte de naissance ; il bénéficiait de l'appui des assureurs et réassureurs français et du centre de recherche de l'Ecole polytechnique.

Le management des risques

A travers des éléments tirés des disciplines de la psychologie cognitive, de la psychologie sociale et la décision économique, le groupe de travail AFPCN/IMdR *Risque, incertitude et décision dans l'industrie et l'environnement* veut explorer dans quelle mesure il est possible de formater l'information ainsi extraite de l'expérience pour nourrir des modèles de management des risques naturels ou industriels. La question des évènements extrêmes sera évidemment l'une des difficultés à affronter dans un deuxième temps. Dans un premier temps, les méthodes d'extraction de l'information auprès des acteurs expérimentés seront étudiées et leurs limites appréciées.

Une première réunion a été organisée le 29 septembre 2011 sur *Le management des risques et les sciences de la décision : expériences à EDF*, premier pas d'une série de réunions qui se sont tenues tout au long du premier semestre 2012 (7 février, 6 mars, 3 avril, 2 mai, 5 juin). Ces réunions se poursuivront en 2013.

Vigilance et Alerte

A partir de trois sessions plénières, tenue entre janvier 2009 et mars 2011, le groupe restreint a pu faire le bilan de dix ans d'exploitation du système, en étudier les évolutions techniques ainsi que ses extensions à de nouveaux aléas, notamment océaniques et géophysiques, pour en déduire un certain nombre de principes d'action pour les acteurs, services de l'Etat, opérateurs et collectivités. Ce sont ces principes qui sont détaillés dans le rapport final.

Vulnérabilité des réseaux

Créé en février 2008, ce groupe de travail se propose de réaliser un diagnostic de la vulnérabilité des réseaux en cas de risques majeurs et un plan d'action pour réduire la vulnérabilité des réseaux. La démarche est fondée sur des journées thématiques centralisant des témoignages des différentes parties prenantes.

Ainsi, quatre réunions plénières ont été organisées, le 19 juin 2008 sur le cadre général et la vulnérabilité des différents réseaux, le 15 décembre 2008 sur des retours d'expérience d'évènements ayant impactés les réseaux, le 31 mars 2009 sur les attentes des différentes acteurs et le 28 avril 2012 sur les réseaux d'eau et la collecte des déchets post catastrophe.

Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois en 2012, le rapport intermédiaire synthétisant ces réunions est en cours d'établissement.

3. Relance du site internet

A l'automne 2011, le site internet de l'AFPCN http://www.afpcn.org a été victime d'une attaque informatique. Il est à nouveau opérationnel depuis juillet 2012. Un groupe de travail « Site internet et communication » a été créé à l'automne, ses objectifs sont de définir un plan de communication et une stratégie pour développer et mettre à jour le site internet.

Axe 3 : Coopération internationale

L'activité internationale de l'AFPCN se retrouve en partie dans les différents axes de travail de l'association, tels que la réflexion sur les mesures d'adaptation au changement climatique ou l'émergence des instruments financiers face aux risques de désastres, en France et dans le monde. Ces sujets vont d'ailleurs donner matière à réflexion et nourrir les actions à venir, que ce soit dans le cadre du comité international ou de façon plus autonome pour l'association. Dans cette optique, l'action internationale menée en 2012 s'inscrit à la fois dans la continuité des actions 2011 tout en se projetant dans les années 2013 et 2015 avec la préparation de la prochaine plateforme globale et la participation à l'élaboration de la stratégie post-Hyogo. Ainsi, en fin d'année 2012, l'AFPCN a entamé des actions concrètes pour la mise en place d'un comité international du COPRNM, action remotivée en partie par l'établissement d'une collaboration entre AFPCN et Adetef.

- **La participation active pour la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo**

A travers la participation directe aux travaux des organisations internationales, aux événements sous initiative ISDR, au réseau européen des plateformes européennes (ENNP) et la contribution à la mise en place du Comité international du COPRNM :

- ***Participation directe aux travaux des organisations internationales***

Participation active aux côtés de la représentation permanente de la France à Genève et de la DGPR aux réunions des pays membres de l'ISDR support group, dans le cadre de la poursuite des consultations de l'ISDR dans la perspective du post Hyogo qui s'achèvera en 2015. Mandat donné à l'ISDR d'évaluer la place de la réduction des risques dans l'ensemble du système des Nations Unies. Participation de l'AFPCN à trois réunions les 6 et 7 juin et le 12 juillet à Genève.

- ***Participation aux travaux des événements ou réunions sous initiative ISDR***

Participation à la réunion des « Amis de la présidence » du Forum européen des plateformes nationales (EFDRR), le 24 février à Bruxelles afin de définir une position commune en matière d'initiatives à prendre par le Forum.

Participation à la troisième session de l'EFDRR, (organe régional de la Stratégie internationale de Prévention des Catastrophes (SIPC/ISDR) pour l'Europe) qui s'est tenue du 1er au 3 octobre 2012 à Dubrovnik. Margaretha Wahlström, représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations-Unies pour les risques, y était présente les deux premiers jours. La délégation, composée de la DGPR et de l'AFPCN, a pu recueillir ses attentes vis à vis de la France dans la perspective de la plateforme globale de mai 2013. Elle a notamment exprimé le souhait de nous voir nous impliquer sur l'événement relatif aux instruments financiers de la Prévention des risques. La participation à l'EFDRR était également l'occasion de commencer à préparer la présidence française de l'EFDRR, en 2015. Ceci suppose de structurer la plateforme nationale et de préparer des thèmes de discussions pour EFDRR dès la vice-présidence, en 2014.

- ***Réseau « accord de Bâle » (ENNP)***

Réunion des membres de l'ENNP, le 5-6 septembre 2012 à Gdynia à l'occasion de la prise de présidence polonaise du Réseau. Ont été évoqués l'élargissement éventuel du Réseau à de nouveaux membres et la réponse en commun à un appel d'offre de la Commission européenne (DG Recherche). Décision d'attirer de nouveaux partenaires sur des projets ou des activités communes sans forcément les intégrer au Réseau (répondre ensemble aux activités de consultation de l'UE par

ex). En ce qui concerne la réponse à l'Appel d'Offre de la DG Environnement : "Mobilizing environmental knowledge for policy and society » ; après plusieurs semaines de travail en commun (dont une réunion à l'occasion de l'EFDRR de Dubrovnik) il a finalement été décidé de ne pas soumissionner, vu les délais impartis et les difficultés rencontrées lors du montage du dossier. L'idée était de prolonger à travers ce projet les travaux de Rex-Integrated en creusant cette fois la dimension de coopération entre les autorités nationales / internationales ainsi qu'entre tous les acteurs privés ou publics impliqués dans la gestion du risque et de produire des recommandations à destination de l'UE.

- ***Contribution à la mise en place du Comité international du COPRNM :***

En Mai 2012, l'Adetef a sollicité l'AFPCN afin d'organiser la valorisation de l'expertise française à l'international à travers le projet de création d'un Comité international du COPRNM. Deux réunions de travail ont eu lieu (1er juin, 27 novembre 2012). La valorisation de l'expertise française à l'international est l'un des objectifs de l'Adetef qui a pour mission « de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie française internationale en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles confiée au COPRNM et participer notamment à la structuration de l'offre nationale en ce domaine ». Dans ce contexte, l'AFPCN a participé à l'International disaster risk conference (IDRC), Davos, du 27 au 31 août 2012 dans le but d'alimenter et d'enrichir la réflexion sur la mise en place du Comité international du COPRNM. Davos était aussi un pré rendez-vous thématique avant la Plateforme Globale de l'ISDR en 2013 et un lieu d'échanges pour les réflexions post-Hyogo.

Automne 2012 : l'AFPCN entame une réflexion sur la mise en place du comité international et propose en concertation avec la DGPR un projet de mise en place de ce Comité lors de la séance du COPRNM du 20 décembre.

La participation du réseau ENNP aux programmes de recherches financés par l'UE

- ***Participation aux réunions de la Commission européenne (DG Recherche et DG Echo) à Bruxelles***

Réunion DG Echo, le 2 mars 2012 à Bruxelles.

Réunion DG Recherche, les 22-23 octobre 2012 à Bruxelles : Workshop Social sciences contributing to natural hazards research.

- ***Participation aux projets financés par les DG européennes***

Rex-Integrated Prevention. Le programme Rex-integrated engagé en 2010 dans le cadre du réseau européen des plateformes (ENNP) en réponse à un appel d'offre de la Commission européenne. Ce projet, porté par le DKKV, portait sur une analyse comparative des retours d'expérience et de leur capacité à influencer la prévention, il s'est achevé début 2012 avec la rédaction du rapport final.

La participation à des programmes de recherche internationaux

- **Programme Catastrophes et Droits de l'Homme (CADHOM)**

Financé à 50% par l'ANR, ce programme est coordonné par l'Université de Limoges. Il porte sur les catastrophes et les droits de l'homme en France et dans les Suds (Argentine, Brésil, Cameroun, Tunisie, Turquie, Vietnam). L'AFPCN est chargée de l'essentiel de l'analyse pratique des droits les plus

remis en cause dans les situations de catastrophe, y compris la prévention. Ce programme réparti sur trois ans (2011-2013) a demandé un investissement important en 2012.

- Au cours du premier semestre 2012, recrutement de trois chargées de mission pour une durée de 2 mois chacune et réalisation des enquêtes de terrain sur les évènements suivants : AZF, Xynthia et feux de forêts du Var (l'enquête sur les crues de l'Aude avait eu lieu à l'été 2011).
- Printemps 2012 : finalisation des quatre rapports d'enquête France.
- Automne 2012 : rédaction d'un projet de synthèse des résultats des enquêtes en France à qui servira de support à la rédaction du rapport final pour le cas français. Ce travail est actuellement en circulation au sein des partenaires du projet CADHOM et a été soumis à l'examen pour avis du Conseil Scientifique, lors de sa séance du 11 décembre 2012.
- Diverses réunions internes sur le projet et réunions avec les partenaires du projet (15 novembre 2012).

1. Programmes de recherche nationaux ou européens, réponses à appels d'offre

L'AFPCN participe à différents programmes de recherche européens à travers des participations au sein d'équipes candidates et des contributions sur parties de ceux ci.

1. Participation de l'AFPCN au projet « WHATIF », projet coordonné par le BRGM, en réponse à un Appel à projet de l'ANR. Il fait suite à un autre projet ANR/BRGM qui est à présent finalisé et qui s'intitulait « MISEEVA ». « WHATIF » a pour objectif d'évaluer la faisabilité et l'acceptabilité des stratégies d'adaptation à un aléa de submersion marine croissant d'ici 2100, dans le cadre du changement climatique. Projet non retenu.
2. Participation de l'AFPCN au projet « Coastress », projet porté par l'Italie (Med Ingegneria) traitant du renforcement de la résilience des zones côtières, en réponse à un appel à projet de la commission européenne. Le Havre a été proposé par l'AFPCN comme « hot spot ». Projet non retenu.
3. Participation de l'AFPCN à une réponse à Appel d'Offre de la DG Echo, coordonné par le District de Sofia, en partenariat avec la Croix rouge bulgare. Projet non retenu.

Autres contributions.

Participation à la "3rd International conference on national safety and security: Resilient citizens in a resilient society**",** SGDSN et Ministère de la justice néerlandais, les 6 et 7 février à La Haye.

Participation à la réunion du comité des correspondants permanents, les 26-27 avril 2012 à Strasbourg.

Participation à la consultation de la société civile sur le partenariat mondial pour une responsabilité sociale renforcée, organisée par la Banque Mondiale, le 7 mars 2012 à Paris.

Participation au séminaire organisé par l'IDDRI, en partenariat avec l'AFD et la Banque Mondiale sur le thème « Migrations Environnementales dans la région Moyen Orient / Afrique du Nord » les 13 et 14 juin 2012 à Paris.

Participation au 3ème forum de la coopération internationale des collectivités, organisé par Cités Unies, les 2 et 3 juillet 2012 à Paris.

Participation au Partenariat français pour la ville et les territoires (réunions les 9 janvier, 23 avril, 1er juin, 5 juillet 2012).

Participation au séminaire « Catastrophes et risques » organisé par le CERI en partenariat avec le CNRS le 14 décembre à Paris.